

**Présidence de M. Roland Rapaz, président**

**Membres absents excusés :** Marlène Bérard, Jean-Louis Blanc, Claude Bonnard, Xavier de Haller, Marie Deveaud, Jean-Michel Dolivo, Albert Graf, Philippe Jacquat, Evelyne Knecht, Olivier Martin, Gilles Meystre, Elisabeth Müller, Pierre-Yves Oppikofer, Johan Pain, David Payot, Solange Peters, Bertrand Picard, Florian Ruf, Graziella Schaller, Sandrine Schlienger, Maria Velasco, Marlène Voutat.

**Membres absents non excusés :** Jean Mpoy.

Membres présents	77
Membres absents excusés	22
Membre absent non excusé	1
Effectif actuel	100

**Ouverture**

La séance est ouverte à 20 h 40 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

**Rapport s/Préavis  
N° 2011/07**

**Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) – Mobilité douce.  
Octroi d'un crédit pour l'étude des projets d'exécution et la réalisation  
des mesures en priorité A (2011-2014).**

**Rapportrice : M<sup>me</sup> Marie-Ange Brélaz-Buchs (Les Verts)**

**Discussion**

Mme Sophie Michaud Gigon (Les Verts) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand (LE) ; M. Jean-Charles Bettens (SOC) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux (TRX) ; Mme Françoise Longchamp (LE) ; M. Olivier Français, directeur de TRX.

**Vote**

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 12'190'000.–, dont Fr. 1'500'000.– au titre de participation du Fonds du développement durable, destiné à couvrir les études et la réalisation des mesures de mobilité douce prévues dans le cadre du Projet d'Agglomération Lausanne-Morges (PALM) – 1<sup>re</sup> étape : 2011-2014, réparti comme suit :
  - a) Fr. 4'530'000.– pour le Service des routes et de la mobilité (études, signalisation, balisage stationnement vélos) ;
  - b) Fr. 7'660'000.– pour le Service des routes et de la mobilité (bâtiment et ouvrages d'art) ;
2. d'autoriser la Municipalité à prélever sur le Fonds du développement durable – Agenda 21 – un montant de Fr. 1'500'000.– et de porter cette somme en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 1.a) ;
3. d'amortir annuellement les dépenses mentionnées sous chiffre 1, à raison de :
  - a) Fr. 606'000.– (basé sur le solde net du crédit) ;
  - b) Fr. 383'000.– ;par la rubrique 4201.331 du Service des routes et de la mobilité ;

4. de faire figurer sous la rubrique 4201.390 les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit ci-dessus ;
5. de balancer le crédit ouvert pour couvrir les études d'avant-projet par prélèvement sur le crédit mentionné sous chiffre 1 ;
6. de porter en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 1 les recettes attendues de la Confédération, du Canton ainsi que des propriétaires ;
7. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 1'070'000.– destiné à financer les travaux du Service de l'électricité (éclairage public) ;
8. d'autoriser la Municipalité à enregistrer les charges supplémentaires d'intérêts et d'amortissements relatives au crédit mentionné sous chiffre 6 sous les rubriques 76.322 et 76.331 du budget du Service de l'électricité ;
9. de porter en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 6 les recettes attendues de la Confédération, du Canton ainsi que des propriétaires.

**Rapport s/Préavis  
N° 2011/20**

**Aménagement hydroélectrique de Lavey : optimisation de la production et modifications constructives du barrage. Crédit d'études complémentaire.**

**Rapporteur : M. Jean-Luc Chollet (UDC)**

*Discussion*

M. Eddy Ansermet (LE) ; M. Roland Ostermann (Les Verts).

*Vote*

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement complémentaire du patrimoine administratif de Fr. 1'450'000.–, destiné à terminer les études de projet pour l'augmentation de la production de l'aménagement hydroélectrique de Lavey et de transformations hydrauliques du barrage ;
2. de prendre acte que ce crédit porte à Fr. 7'600'000.– le montant à balancer par imputation sur le crédit d'investissement qui sera sollicité pour la réalisation des travaux et soumis ultérieurement à votre Conseil par voie de préavis.

**Rapport s/Préavis  
N° 2011/03**

**Plan stratégique de distribution d'eau.**

**Rapporteur : M. Axel Marion (LE)**

*Discussion*

M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Nicolas Gillard (LE) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux (TRX) ; M. Pierre Santschi (Les Verts) ; M. Olivier Français, directeur de TRX.

*Vote*

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

1. de prendre acte du plan stratégique de la distribution d'eau ;
2. de prendre acte du plan directeur des investissements pour la période 2011-2021.

**Rapport s/Préavis  
N° 2011/18**

**Reconstruction du chalet d'alpage de la Sèche des Amburnex.**

**Rapportrice : Mme Marlène Voutat (AGT)**

[remplacée à la tribune par : Mme Caroline Alvarez (SOC)]

Discussion

M. Jean-Luc Chollet (UDC).

Vote

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine financier de Fr. 600'000.– destiné à financer les travaux de reconstruction du chalet de la Sèche des Amburnex ;
2. de balancer le solde du compte d'attente N°3201.581.339, ouvert pour couvrir les frais d'étude de l'avant-projet, d'achat du bois et de débitage des tavillons, par prélèvement sur le crédit mentionné sous chiffre 1 ;
3. de porter en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 1 les indemnités qui seront versées par l'ECA.

**Rapport s/Préavis  
N° 2011/21**

**Mesure d'efficacité énergétique dans le domaine de l'électricité :  
abaissement et stabilisation de la tension pour diminuer la consommation de  
l'éclairage de plusieurs bâtiments communaux.**

**Rapporteur : M. Jacques-Etienne Rastorfer (SOC)**

Discussion

M. Guy-Pascal Gaudard (LE) ; M. Giampiero Trezzini (Les Verts) ; Mme Elisabeth Wermelinger (SOC) ; Jean-Yves Pidoux, directeur de Services industriels ; Mme Françoise Longchamp (LE).

Vote

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 650'000.– pour l'installation de système LEC de stabilisation de tension dans plusieurs bâtiments communaux dans le but de réduire leur consommation d'électricité pour l'éclairage d'environ 15%, à répartir à raison de Fr. 320'000.– pour la direction Culture, logement et patrimoine et Fr. 330'000.– pour la direction Enfance, jeunesse et éducation ;
2. de porter en amortissement de ces crédits la contribution fédérale qui se montera à 20% du coût final du projet sous réserve de l'atteinte des objectifs de réduction des consommations ;
3. d'allouer à ce projet une subvention du Fonds communal pour l'utilisation rationnelle de l'électricité et la promotion des énergies renouvelables de Fr. 130'000.– (20% du coût final), à porter en amortissement des crédits sollicités au point 1 ;
4. d'amortir annuellement le solde de ces crédits en fonction des dépenses réelles par la rubrique 331 « Amortissement des dépenses d'investissement » des directions concernées ;
5. de faire figurer sous la rubrique 390 « Imputations internes » du budget des directions concernées les intérêts relatifs aux dépenses découlant de ce crédit.

**Rapport s/Rapport-**

**Réponse au postulat de M. Claude-Alain Voiblet « Les eaux usées lausannoises**

préavis N° 2010/35

seront-elles sources d'énergie ? »

**Rapporteur : M. Charles-Denis Perrin (LE)**

*Discussion*

M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; M. Charles-Denis Perrin (LE) ; M. Laurent Guidetti (SOC) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux (TRX).

*Vote*

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de M. Claude-Alain Voiblet et consorts « Les eaux usées lausannoises seront-elles sources d'énergie ? ».

**Rapport s/Motion**

**de M. Yves-André Cavin (LE) et consorts  
pour l'acquisition de rames supplémentaires pour le métro m2**

**Rapporteur : M. Jean-François Cachin (LE)**

*Discussion*

M. Yves-André Cavin (LE) ; Jean-Charles Bettens (SOC) ; M. Daniel Brélaz, Syndic.

*Vote*

Le Conseil, par une majorité de oui, et 4 abstentions, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

1. de transformer cette motion en postulat ;
2. de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

**Rapport s/Pétition**

**de M. Renato Häusler et consorts (735 signatures)  
« Pour le maintien de l'unité architecturale  
d'ensemble du quartier des Bergières. »**

**Rapporteur : M. Jacques Pernet (LE)**

*Discussion*

La parole n'est pas demandée.

*Vote*

Le Conseil, par une majorité de oui, et 1 abstention, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et communication, en vertu de l'article 73 *litt. b)* du Règlement du Conseil communal.

**Rapport s/Pétition**

**de M. Carl K. Gossweiler (1 signature)  
pour la limitation de la circulation inutile et abusive dans les zones de loisirs  
et la mise de ces dernières sous la sauvegarde du public.**

**Rapportrice : M<sup>me</sup> Marie-Ange Brélaz-Buchs (Les Verts)**

*Discussion*

La parole n'est pas demandée.

*Vote*

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :  
  
de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et communication, en vertu de l'article 73 *litt. b*) du Règlement du Conseil communal.

**Rapport s/Postulat**

**de M. Charles-Denis Perrin (LE) et consorts  
« Restituons la place Saint-François aux piétons et aux bus. »**

**Rapporteur : M. Olivier Martin (LE)**

*[remplacé à la tribune par : Mme Isabelle Truna (LE)]*

*Discussion*

M. Ulrich Doepper (Les Verts) ; M. Charles-Denis Perrin (LE) ; M. Laurent Guidetti (SOC) ; M. Alain Hubler (AGT) ; M. Charles-Denis Perrin (LE) ; M. Mathieu Blanc (LE).

*Vote*

Le Conseil, par 20 oui, 35 non et 7 abstentions, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

de refuser la prise en considération de ce postulat.

**Motion**

de Mme Isabelle Truan (LE) pour la réciprocité entre mesures énergétiques et taxes.

*Discussion préalable*

L'auteure demande le renvoi en commission. Sa demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

**Interpellation**

de M. Jean-François Cachin (LE) : «Préavis 2007/24 – Renouvellement des logiciels de gestion des amendes d'ordre et des sentences municipales – état de la situation après plus de trois ans. »

*Discussion*

M. Charles-Denis Perrin (LE).

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

## Deuxième partie de la 17<sup>ème</sup> séance du mardi 24 mai 2011

<b>Interpellation</b>	de M. Jean-François Cachin (LE) : « Des gitans au Chalet-à-Gobet – Quel est le coût pour notre ville ? »
<i>Discussion</i>	M. Jean-François Cachin (LE) ; M. Marc Vuilleumier, directeur de Sécurité publique & Sports (SPS) ; Jean-François Cachin (LE).  Le Conseil prend acte de la réponse municipale.
<b>Interpellation</b>	de M. Jean Tschopp (Soc.) : « CIO, fédérations et organisations sportives internationales à Lausanne : quelles contributions au sport local et amateur ? »
<i>Discussion</i>	M. Jean Tschopp (SOC) ; M. Marc Vuilleumier, directeur de Sécurité publique & Sports (SPS) ; M. Jean Tschopp (SOC) <u>qui dépose une résolution.</u>
<b>Résolution</b> <i>Dépôt</i>	« Parallèlement à l'étude de faisabilité d'une candidature lausannoise aux Jeux olympiques de la Jeunesse, le Conseil communal souhaite que la Municipalité étudie en partenariat avec le CIO, les Fédérations et organisations sportives internationales, les moyens de poursuivre son soutien au sport populaire, local et amateur. »
<i>Discussion</i> <i>s/résolution</i>	M. Jacques Pernet (LE) ; Mme Thérèse de Meuron (LE) ; M. Jean Tschopp (SOC) ; M. Marc Vuilleumier, directeur de SPS ; Mme Thérèse de Meuron (LE) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand (LE) ; M. Jean Tschopp (SOC) ; M. Maurice Calame (LE) ; M. Jean Tschopp (SOC).
<i>Vote sur la</i> <i>résolution</i>	Le Conseil, par 31 oui, 22 non et 3 abstentions, <b>accepte</b> la résolution déposée par M. Jean Tschopp.
<b>Interpellation</b>	de M <sup>me</sup> Florence Germond (Soc.) : « Quels impacts pour la Ville de la mise en service du m2 ? »
<i>Discussion</i>	M. Laurent Guidetti (SOC) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux (TRX).  Le Conseil prend acte de la réponse municipale.
<b>Interpellation</b>	de M. Yves Ferrari (Les Verts.) : « Jusqu'où va la générosité informatique de la Ville ? »
<i>Discussion</i>	M. Yves Ferrari (Les Verts) ; M. Daniel Brélaz, Syndic ; M. Yves Ferrari (Les Verts).  Le Conseil prend acte de la réponse municipale.
<b>Interpellation</b>	de M. Jean-François Cachin (LE) : « Manquent-ils des candélabres à la route de la Claie-aux-Moines ? »
<i>Discussion</i>	M. Jean-François Cachin (LE) ; Jean-Yves Pidoux, directeur de Services industriels

(SI) ; Jean-François Cachin (LE).

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

\_\_\_\_\_

**Clôture**

La séance est levée à 22 h 50.

Le président :

Le secrétaire *ad interim* :

.....

.....